



ROYAUME DE BELGIQUE

## Déclaration de perte ou de vol d'un document d'identité ou de voyage belge

Document à compléter **en MAJUSCULES** par le déclarant.

### Je soussigné(e) :

1. Nom :

2. Prénom(s) :

3. Numéro de registre national (si connu) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

4. Date de naissance :

5. Lieu de naissance (+ pays) :

6. Nationalité(s) :

7. Commune/Poste consulaire où je suis inscrit(e) :

### déclare :

La perte

Le vol



PV police :

.....
-------

#### Du/de la

- passeport  ordinaire  
 provisoire  
 diplomatique/de service
- Titre de voyage (étranger, réfugié, apatride)  
 eID/Kids-ID (**Belge inscrit à l'étranger**)  
 carte d'identité spéciale (Protocole)  
 eID/Kids-ID ou carte d'identité provisoire,  
**délivrée en Belgique et déclarée  
perdue/volée à l'étranger**

#### appartenant à

- moi-même  
 à l'enfant .....  
.....  
né(e) le .....  
et dont je suis le parent,  
tuteur ou représentant légal

Dont le numéro (si connu) est : .....

Je demande aux autorités belges de signaler ce document afin d'empêcher un abus dont je pourrais être la victime. Je m'engage à ne plus l'utiliser s'il venait à être retrouvé et à le faire détruire par mon administration.

Date :

Signature :

### Administration qui reçoit la déclaration:

- poste consulaire (de carrière ou honoraire) de Belgique à .....
- commune de .....
- service passeport de l'administration provinciale de .....
- autre (Défense, SPF Affaires étrangères,...) : .....

Nom et fonction de l'agent : .....

Date :

Signature et cachet :

### A l'administration (hors consulat honoraire) qui reçoit la déclaration :

- Enregistrez la perte/le vol (uniquement avec PV de police) dans le programme approprié (BEPAS/BELPIC). Seulement si vous n'avez pas accès à ce programme, envoyez cette déclaration à DOCSTOP (e-mail [helpdesk.belpic@rrn.fgov.be](mailto:helpdesk.belpic@rrn.fgov.be) ou fax **+32/(0)2 518.26.16**), **avec** le PV de police en cas de vol.
- Conservez cette déclaration (avec PV en cas de vol) et remettez-en une copie au déclarant.

Un **consulat honoraire** envoie (mail/fax) cette déclaration (avec PV en cas de vol) **uniquement** à son poste de carrière pour conservation et suite utile.